

Boulogne-sur-Mer

Soutien au peuple palestinien Réunis devant l'arbre de la paix



Le Comité demande l'application des résolutions de l'ONU.

■ La sénatrice Verte Alima Boumediene-Thiery avait spécialement fait le déplacement, à l'invitation du Comité bouloonnais de soutien au peuple palestinien. Dimanche, l'ONU avait fait du 29 novembre la Journée internationale de soutien au peuple palestinien.

Une date qui n'est pas le fruit du hasard. Le 29 novembre 1947, le plan de partage

de la Palestine était approuvé par l'Assemblée Générale de l'ONU, à New York (résolution 181 de l'assemblée générale). Ce plan, destiné à résoudre le conflit entre Juifs et Arabes à propos du mandat britannique sur la Palestine, propose le partage de ce territoire entre deux États, l'un juif, l'autre arabe, avec Jérusalem sous contrôle international. « Nous demandons l'applica-

tion et le respect du droit international. Depuis 60 ans, des dizaines de résolutions de l'ONU sont violées par l'Etat d'Israël, en toute impunité », indique la sénatrice. Alima Boumediene-Thiery a aussi évoqué la "Gaza Freedom March", une coalition internationale projetant de réunir des milliers de volontaires pour dire non au blocus de Gaza, prévue le 27 décembre.